



Courtenay

Curt'Infos

Bulletin Municipal
N°51
Avril - Mai - Juin 2019

Edito



Mesdames, Messieurs,
Je voudrais d'abord vous dire combien j'ai plaisir, aujourd'hui, de voir le Pôle culturel et associatif de Courtenay remplir pleinement son rôle au cœur de notre ville pour le plus grand bonheur de chacune et chacun de vous.

Premièrement, je voudrai remercier tous ceux qui grâce à leur investissement, à leur loyauté, à leurs compétences, à leur volonté, au suivi hebdomadaire qu'ils ont assuré depuis plus de 18 mois ont permis d'aller jusqu'au bout de ce projet. Je veux parler de Serge, René, Claude, Sabine, Martine, Daniel, Taoufik. Sans oublier les conseillers municipaux, la DGS, le service travaux et l'ensemble des services administratifs et techniques de la mairie.

Ce fut comme un très long voyage en mer où il a fallu affronter les tempêtes et les orages des critiques acerbes et volontairement blessantes relayées par une presse locale bien souvent partielle.

Il nous a fallu également convaincre et motiver les entreprises et les entraîner dans un partenariat novateur, responsable et fructueux basé sur le bien-fondé de ce choix architectural et l'intérêt du développement durable dans cette construction biosourcée dont l'enveloppe isolante est en ossature bois isolation paille.

Mais aujourd'hui le Pôle culturel et associatif est arrivé à bon port et nous le remettons à son nouvel équipage que sont les responsables de la médiathèque, de l'école de musique et de danse et des associations curtinienes.

À eux à présent de faire rayonner ce magnifique outil. Cet espace demeure naturellement un lieu de gratuité, de sociabilité, de convivialité et un espace de compréhension du monde. C'est aussi un lieu moderne ouvert sur l'imaginaire et la connaissance, dont notre société a besoin, autant pour progresser in-

dividuellement que tous ensemble, un lieu d'apaisement et d'ouverture. Le dispositif « Micro-folie », allié à la médiathèque, permettra de lutter efficacement contre les inégalités et donnera à la culture son rôle éminent de lien social.

Accessible à tous, la Médiathèque, l'école de musique et l'espace associatif constitueront des lieux de culture, de savoir, d'apprentissage, de développement et d'approche raisonnée de l'information, au cœur de notre ville. Elle sera, je n'en doute pas, un formidable relais pour l'éducation artistique et culturelle.

Je souhaite que cet outil soit régulièrement utilisé par les écoles, le collège, les associations, les curtinienes, les curtinien et les habitants du territoire.

En apportant leur soutien à la construction de ce bâtiment à haute performance énergétique, l'Etat, le TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte), le conseil régional, le pays gâtinais, le conseil départemental, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et le sénat, tous ont souhaité placer ce bâtiment au centre des priorités culturelles, car c'est un fondement sur lequel se construisent bien d'autres formes d'accès à la culture, à la compréhension du monde et à la citoyenneté. Merci à eux pour cet engagement financier.

Je souhaite donc longue vie et pleine réussite à notre pôle culturel et associatif.

Que chacun se l'approprie et en tire le meilleur.

Le lièvre et la tortue ont retrouvé leur place sur le parvis avec les musiciens sur le rond-point en rappelant aux passants et aux automobilistes que : « Rien ne sert de courir qu'il faut partir à point » et que « la musique et la culture adoucissent les mœurs ».

Dans ce Curt'infos de printemps vous trouverez bien entendu toutes les informations sur le budget 2019 voté en avril, et entre autres, les nouveautés concernant le tri et le recyclage, les animations du périscolaire et le calendrier des manifestations 2019.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Francis TISSERAND, Maire de Courtenay

Inauguration et Portes ouvertes du Pôle culturel et associatif



Magnifique inauguration du Pôle culturel et associatif.

Ce fût festif.

De Courtenay et des alentours d'un pas alerte vous êtes tous venus aux portes ouvertes.

Ce succès vous appartient parce que vous êtes les acteurs de la culture d'aujourd'hui et de demain.

Venez avec empressement, l'équipe du Pôle culturel et associatif vous y attend.

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



Votre collectivité s'engage avec Citeo pour le tri et le recyclage.
Un doute, une question sur le tri ?
02 38 95 27 65 - www.3cbo.fr

SUIVEZMOI
sur [CONSIGNESDETRI.FR](https://www.instagram.com/consignesdetri.fr)

3CBO Pays d'Arles
Communauté de Communes
Cité Arles Quatre

CITEO

Depuis le 1^{er} avril 2019, sur le territoire de la 3CBO, vous pourrez déposer tous vos emballages dans la colonne de tri jaune. La nouveauté : tous les emballages plastiques sont maintenant recyclés et valorisés.

VERS PLUS DE RECYCLAGE

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans la colonne de tri aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Aujourd'hui, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourt, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée... sont acceptés dans la colonne de tri jaune.

ET EN PRATIQUE ?

Ces nouvelles consignes de tri remplacent les consignes nationales (notamment celles présentes sur les emballages). Pour vous aider :

- 1/ C'est un emballage ? Quelle que soit sa matière, il se trie !
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ Déposez vos emballages en vrac dans la colonne de tri jaune.

Désormais, plus de doute, tous les emballages vides se trient !

**Pour répondre à vos questions, Eric LAMANILEVE,
l'ambassadeur du tri de la 3CBO est à votre disposition au 02.38.95.27.65.**

Photothèque



Inauguration du Pôle culturel et associatif



Portes ouvertes
du Pôle culturel et associatif



Cérémonie du 19 mars



Journée du développement durable



Bourse Cour'Auto Moto Passion



Fête du printemps

PARTICIPATION AUX SÉJOURS DE VACANCES D'ÉTÉ ANNÉE 2019

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale de Courtenay participe à l'aide aux séjours en camps de vacances d'été en collaboration avec les organisateurs de séjours, notamment l'Œuvre Universitaire du Loiret et l'Aroeven.

Cette aide s'adresse aux familles bénéficiant de « l'aide aux temps libres » délivrée par la CAF/MSA dont les quotients familiaux sont compris entre les tranches 1 et 4.

Pour toute inscription, veuillez-vous adresser au Centre social situé au 11 rue du Maréchal Foch 45320 COURTENAY, aux horaires suivants :

- du mardi au jeudi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- le vendredi de 9h00 à 12h00.

Nous recevons les demandes uniquement sur rendez-vous au 02.38.97.27.80.

La liste des séjours et la répartition des quotients seront consultables sur place.

La date butoir d'inscription est portée au 14 juin 2019 midi.

Vous voudrez bien vous munir des documents suivants :

- dernier relevé CAF/MSA ;
- Bons « d'aide aux temps libres » délivrés par la Caf ou la MSA au nom de l'enfant ou des enfants bénéficiaires ;
- attestation de CPAM ou de CMU pour chaque enfant ;
- un ou plusieurs chèque(s) pour le règlement de votre participation (étalement possible en 2 fois).

Renseignements au 02.38.97.27.80

ANIMATIONS AU PÉRISCOLAIRE



A chaque fin de période scolaire, le service du périscolaire prépare un petit repas avec enfants et familles, permettant de créer du lien et de partager un moment de convivialité.

Tout au long de ces périodes, par le biais d'activités manuelles, des éléments de décoration avec les enfants sont préparés. Ceux-ci sont utilisés par la suite pour le centre de loisirs. A travers les fêtes existantes, (Noël, Pâques, Halloween...) des thématiques sont choisies en équipe, en prenant l'avis des enfants.

Sur la période de Pâques, avec comme thématique « Alice au pays des merveilles », toute l'équipe était déguisée afin de mettre les enfants dans l'univers du décor. Un jeu des 7 familles géant était proposé et chaque enfant avait un élément de costume en lien avec le thème et fabriqué par leur soin.

Ces moments très agréables et conviviaux sont appréciés par l'ensemble des personnes présentes. A ce jour, les thématiques suivantes ont été abordées : la maison hantée pour Halloween, la Belle et la Bête pour Noël, les jeux olympiques pour les vacances d'hiver. Pour la prochaine période, une surprise sera au rendez-vous.

Permanences en mairie



Adil - Espace Info Energie du Loiret

**Permanence à la Mairie de Courtenay
tous les 2^{ème} jeudis du mois sur rendez-vous.
Renseignements en Mairie (Tél : 02.38.62.47.07).**



UFC Que Choisir

**Alain VACHER : permanence tous les mercredis, de 10h00 à 12h00, sur rendez-vous.
Renseignements en Mairie (Tél : 02.38.97.40.46).**



Avocat

**Stevee MONTAGNE : permanence le 4^{ème} samedi de chaque mois, le matin, sur rendez-vous.
Renseignements en Mairie (Tél : 02.38.97.40.46).**

BUDGET 2019 ET PRÉVISIONS 2019

Le budget prévisionnel 2019 de la commune s'équilibre comme suit :

5 213 904,65 € en section de fonctionnement.

4 042 669,06 € en section d'investissement.

9 256 573,71 €

RÉTROSPECTIVES : CHIFFRES 2018

Les résultats comptables de l'exercice 2018 font apparaître un excédent de fonctionnement de 598 842,30 €, soit une capacité d'autofinancement nette négative de 26 054 €.

Cette situation exceptionnelle s'explique par le fait que nous avons remboursé par anticipation le prêt relais de la chaufferie bois soit la somme de 481 322 €.

Plus on rembourse de capital, plus l'autofinancement net diminue. En 2018, nous avons remboursé 706 109 € de capital sur les emprunts.

Les charges de personnel s'élèvent à 2 083 755 € (2 069 385 € en 2017). Elles sont en augmentation de 0,69 % comparativement à 2017 et représentent 48,15 % du budget de fonctionnement 2018.

Les charges à caractère général s'élèvent à 1 284 045 € (1 267 339 € en 2017). Elles progressent de 1,32 % en 2018.



En recettes, la dotation globale de fonctionnement versée par l'État est de 276 938 € (292 576 € en 2017), soit une baisse de 5,34 % par rapport à 2017.

Au 31.12.2018, le capital restant dû sur le montant de la dette (concernant le budget communal) est de 5 360 405,42 €, soit 1 290,42 € par habitant.

Les taux de la fiscalité sont demeurés inchangés pendant 9 ans. En 2018 un effort significatif vous a été demandé. Il nous permet aujourd'hui de maintenir nos orientations.

BUDGET PRIMITIF 2019 - PRINCIPAUX TRAVAUX PRÉVISIONNELS POUR 2019 POUR LE BUDGET COMMUNE :

Rénovation rues du Mail, de l'Esplanade et de l'Ancienne École de garçons.	479 500 €
Réfection du parvis de la Mairie et éclairage	64 500 €
Réseaux électriques	37 000 €
Projecteurs église	8 500 €
Reprise des concessions au cimetière	25 000 €
Columbariums au cimetière	15 000 €

L'Adjoint aux Finances, René COUSTEIX

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



- 011 - Charges à caractère général
- 012 - Charges de personnel et frais assimilés
- 014 - Atténuations de produits
- 022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)
- 023 - Virement à la section d'investissement
- 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 65 - Autres charges de gestion courante
- 66 - Charges financières
- 67 - Charges exceptionnelles

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- 002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)
- 013 - Atténuations de charges
- 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses
- 73 - Impôts et taxes
- 74 - Dotations, subventions et participations
- 75 - Autres produits de gestion courante
- 77 - Produits exceptionnels

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



- 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté
- 020 - Dépenses imprévues (investissement)
- 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 16 - Emprunts et dettes assimilés
- 20 - Immobilisations incorporelles
- 21 - Immobilisations corporelles
- 23 - Immobilisations en cours
- 27 - Autres immobilisations financières

RECETTES D'INVESTISSEMENT



- 021 - Virement de la section de fonctionnement
- 024 - Produits de cessions
- 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 10 - Dotations, fonds divers et réserves
- 13 - Subventions d'investissement
- 16 - Emprunts et dettes assimilées
- 26 - Participations et créances rattachées à des participations

ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!



À L'AIR LIBRE LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT*



UNE PRATIQUE POLLUANTE POUR L'ENVIRONNEMENT ET TOXIQUE POUR LA SANTÉ

LE SAMEDI 7

DÉCHETS VISÉS : tontes de pelouses, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage...

PARTICULIERS, COLLECTIVITÉS, ENTREPRISES.

DES SOLUTIONS EXISTENT : compostage, broyage et paillage, tonte mulching, apport en déchèterie



HORAIRES DE TONTE ET DE TRAVAUX DE BRICOLAGE À COURTENAY (SELON L'ARRÊTÉ MUNICIPAL N°107-09-2014)

La semaine : 08h00 - 12h00 / 14h00 - 20h00

Le samedi : 10h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00

Le dimanche et les jours fériés : 10h00 - 12h00

BRÛLAGE PLEIN AIR INTERDIT

(SELON L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 09/06/2017)

L'arrêté du 9 juin 2017 réglemente le brûlage à l'air libre des déchets verts et les feux de plein air dans le département du Loiret.

Attention : en cas de non-respect, une contravention pouvant aller jusqu'à 450 € peut être appliquée pour un particulier (article 131-13 du nouveau code pénal).

DÉLIVRANCE DE LA CARTE DE DÉCHÈTERIE

Depuis le 1^{er} février, une permanence est mise en place au Pôle technique de la 3CBO, tous les vendredis, de 12h00 à 19h00, pour que les usagers puissent retirer leur carte.

Pôle technique de la 3CBO, 505 chemin des Comtois 45220 Chuelles

Tél : 02.38.95.27.65 - secretariat.st@3cbo.fr

L'OPPOSITION MUNICIPALE

PEAU DE CHAGRIN

Le pôle culturel et associatif et culturel a été inauguré. Vous avez bien lu, c'est ainsi qu'il est nommé sur le carton d'invitation : « pôle culturel associatif et culturel ».

Rien d'étonnant, la partie associative s'est réduite en peau de chagrin. A propos d'un pôle culturel faisons référence à Balzac. Comme dans son œuvre, chaque souhait formulé par les associations lorsqu'elles avaient été consultées, a dû entraîner un phénomène de réduction de la maison des associations qui devait être réalisée à la genèse du projet.

Ne parlait-on pas d'une maison des associations et d'une salle de spectacle ! Seule différence de taille dans le roman, la « peau de chagrin » se réduit après le souhait exhaussé.

Les associations n'ont eu droit à la parole qu'une seule fois, puis ont été écartées. Le président de l'Avenir s'en est même fait l'écho dans un courrier adressé au maire.

Un certain nombre d'associations ne rejoindront pas la maison commune, mais resteront dans leurs anciens locaux ou en demanderont d'autres.

La considération pour le travail d'animation et de création de lien social assuré par les associations se constate aussi dans le montant global des subventions communales qui leurs sont allouées : nouvelle peau de chagrin, 2014 : 54 000 € et 2018 : 35 500 € (-35 %).

Certaines frisent l'asphyxie financière alors que les associations sont le poumon de notre vie municipale. Auraient-elles démerité ? Non, mais les efforts budgétaires demandés aux bénévoles des associations ne sont pas partagés par les élus rémunérés de notre commune.

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Curtiniennes et Curtiniens,

Nous mettons à l'honneur la journée du développement durable qui a rassemblé des artisans, des entreprises et des membres actifs de la 3CBO.

On a pu faire connaissance avec la société ALGO qui produit une peinture naturelle à base d'algues, MLC Ferrières répare des dessus de chaise avec des chutes de tissus de toutes sortes, des bacs de rempotage surélevés faites par les espaces verts...

De nouveaux participants ont intégré cette manifestation : FM Logistic, l'accueil périscolaire et le Conseil Municipal des Jeunes qui ont lancé un défi sur un vélo prêté par la salle de sport : 70km en 6h, le PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Montargois en Gâtinais) et les fidèles acteurs du développement comme SUEZ, les sociétés Memponte, Bourgoin, Goulet Peinture et quelques associations (le cartonnage, créativité, Michel Bomblain etc).

Pour clore cette journée sympathique, le Service Eco Habitat a présenté le bilan de la thermographie réalisé par un drone au-dessus des « Hauts de Courtenay », puis Pierrick Pigot, Président des Jeunes Agriculteurs, nous a présenté « Le métier d'agriculteur, les idées reçues » : une mise au point nécessaire et émouvante, bien appréciée par les auditeurs.

En conclusion, on a reçu 550 visiteurs, 11 classes et collecté 140 kg de bouchons plastique et distribué des plants d'estragon.

Profitez de la belle saison et à bientôt !

NDLR : Les textes de cette rubrique n'engagent en aucune manière la rédaction du bulletin municipal. Il sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

PARTICIPEZ À LA DÉCOUVERTE DES BOÎTES AUX LETTRES ORIGINALES DES HABITANTS DU LOIRET !

Date limite d'envoi des photos avec adresse complète de la boîte aux lettres et celle du photographe avant la fin juin.

**Exposition de ces photos pendant
«C'est FestiBAL» à Saint-Martin-d'Abbat,
le village des Boîtes Aux Lettres.**

**Un jury d'élus et de partenaires décernera des Trophées
aux propriétaires des Boîtes.**

Informations complètes sur www.letterboxvillage.com

PARTAGEZ VOS PHOTOS SUR LES RÉSEAUX AVEC LE #ÇADÉBOÎTE
Ou envoyez les photos par Internet ou par courrier à l'association
Saint-Martin-d'Abbat demain :
ass.smademain@orange.fr
ou à l'adresse :

107 rue de Bel-Air - 45110 Saint-Martin-d'Abbat



Culture

Vous avez osé voyager avec nous et relever le défi de ce périple, nous vous en sommes très reconnaissants. Lors de la journée Portes Ouvertes du 16 mars, vous êtes venus très nombreux découvrir le Pôle culturel et associatif qui est désormais votre Pôle culturel et associatif.

Vous pensiez que le voyage était terminé, il ne fait que commencer.

Toute l'équipe du Pôle culturel et associatif est heureuse de vous accueillir pour des temps dédiés à l'art, la danse, la littérature, la musique, aux sciences... et tout ce qui nous reste à imaginer et à construire avec vous. C'est pourquoi nous vous invitons à venir nous rencontrer pour nous faire part de vos très bonnes idées et de vos désirs...

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

La médiathèque municipale contribue aux loisirs, à l'information, à la recherche de documentaires, à l'éducation permanente et à l'activité pour tous.

LES SERVICES PROPOSÉS PAR LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque dispose de livres, revues, CD et DVD.

L'accès et la consultation sur place de tous les documents sont libres et gratuits. Une inscription, gratuite, est nécessaire pour l'emprunt des documents.

UN SITE INTERNET AVEC UN CATALOGUE EN LIGNE

Sur place ou de chez vous, <http://courtenay-pom.c3rb.org> vous pouvez rechercher des documents par titre, auteur, sujet et en connaître leur disponibilité.

Vous avez accès à votre compte lecteur (prolonger un emprunt, etc).

Vous pouvez réserver un document déjà emprunté ; un courriel vous avertira de sa disponibilité.

Vous pouvez consulter l'agenda des manifestations sur le site internet de la ville : www.courtenay45.fr.

Des animations sont proposées pour tous les publics, pour tous les âges : rencontres, dédicaces, conférences, débats, expositions et spectacles...

Des rendez-vous réguliers sont proposés pour les petits et les grands : heure du conte, club ado, club adulte, accueil de groupes, de classes... L'entrée y est libre et gratuite.

Poussez les portes du Pôle culturel et associatif ; faites le plein de CULTURE !

La Médiathèque du Pôle culturel et associatif bénéficie du soutien de la Médiathèque Départementale du Loiret.

HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Mardi : 16h00 – 18h00

Mercredi : 10h00 – 12h30 et 15h30 – 19h00

Judi : 08h30 – 13h30

Vendredi : 16h00 – 18h00

Samedi : 10h00 – 16h00 (journée continue)

Vous avez une question :

**Pôle culturel et associatif 25 place Honoré Combe
45320 Courtenay**

Téléphone : 02.38.97.34.95 - Courriel : mediatheque@courtenay45.com

CALENDRIER 2019 - MANIFESTATIONS

MAI		
les 4 et 5 mai	Spectacle «FUSION» - Salle de spectacle du Pôle culturel et associatif	École municipale de musique et de danse
dimanche 5 mai	Cinémobile - Place Honoré Combe	CICLIC en Centre-Val de Loire
lundi 6 mai	Cinémobile - Place Honoré Combe	CICLIC en Centre-Val de Loire
mercredi 8 mai	Cérémonie du 8 mai 1945	Service des fêtes et cérémonies
lundi 6 mai	Rencontre Artiste Ridha DHIB - Pôle culturel et associatif	Service culturel
jeudi 9 mai	Thé dansant - Foyer municipal	Monsieur Jean-Pierre ROUGET
samedi 11 mai	Festif'45 contes - Pôle culturel et associatif	Service culturel
mercredi 15 mai	Heure du conte - Médiathèque municipale	Service culturel
jeudi 16 mai	Thé dansant - Foyer municipal	Monsieur Jean-Pierre ROUGET
vendredi 17 mai	Bébés lecteurs - Médiathèque municipale	Service culturel
samedi 18 mai	Forum artisans auto-entrepreneurs - Sous la halle	3CBO et Groupement des commerçants
les 18 et 19 mai	Gala de danse - Salle de spectacle du Pôle culturel et associatif	École municipale de musique et de danse
dimanche 19 mai	Orgue et bombarde - Eglise St Pierre / St Paul Course modélisme - Le Nid de loup Canicross	Les Amis de l'Orgue Club de modélisme Fais Bouger Ta Ville
mardi 21 mai	Théâtre du CADO - Salle de spectacle du Pôle culturel et associatif	Service culturel
dimanche 26 mai	Élections européennes	
du 28 mai au 14 juin	Exposition Claire CANTAIS illustratrice - Médiathèque municipale	Service culturel
mercredi 29 mai	Heure musicale - Salle de spectacle du Pôle culturel et associatif	École municipale de musique et de danse
JUIN		
dimanche 02 juin	Bauge Gâtinaise - Stade Bruzeau Course modélisme - Le Nid de loup Cinémobile - Place Honoré Combe	Gatinais Sport Events Club de modélisme CICLIC en Centre-Val de Loire
lundi 03 juin	Cinémobile - Place Honoré Combe	CICLIC en Centre-Val de Loire
jeudi 06 juin	Thé dansant - Foyer municipal	Monsieur Jean-Pierre ROUGET
samedi 08 juin	Théâtre Compagnie «Mâche tes mots» - Salle de spectacle du Pôle culturel et associatif	Service culturel
mardi 11 juin	Rencontre dédicace Claire CANTAIS illustratrice Hall du Pôle culturel et associatif	Service culturel
vendredi 14 juin	Concert annuel - Eglise St Pierre / St Paul	Chorale La Cantilène
samedi 15 juin	Fête de la musique / Soirée cabaret / Feu de la St Jean Pôle culturel et associatif / Sous la halle / Ancienne gare	Service des fêtes et cérémonies École municipale de musique et de danse
mercredi 19 juin	Heure du conte - Médiathèque municipale	Service culturel
jeudi 20 juin	Thé dansant - Foyer municipal	Monsieur Jean-Pierre ROUGET
vendredi 21 juin	Bébés lecteurs - Médiathèque municipale	Service culturel
samedi 22 juin	Heure du conte - Médiathèque municipale	Service culturel
dimanche 23 juin	Concert orgue et violon - Eglise St Pierre / St Paul	Les Amis de l'Orgue
mercredi 26 juin	Concert de fin d'année - Salle de spectacle du Pôle culturel et associatif	École municipale de musique et de danse
vendredi 28 juin	Spectacle compagnie coïncidences - Salle de spectacle du Pôle culturel et associatif	Service culturel
samedi 29 juin	Kermesse école primaire - Cour de l'école primaire / Salle Claude Pignol	Association des parents d'élèves
dimanche 30 juin	Course modélisme - Le Nid de loup Cinémobile - Place Honoré Combe	Club de modélisme CICLIC en Centre-Val de Loire
JUILLET		
lundi 1 ^{er} juillet	Cinémobile - Place Honoré Combe	CICLIC en Centre-Val de Loire
jeudi 11 juillet	Thé dansant - Foyer municipal	Monsieur Jean-Pierre ROUGET
dimanche 14 juillet	Fête nationale / Pique-nique républicain - Place Honoré Combe	Service des fêtes et cérémonies
jeudi 18 juillet	Thé dansant - Foyer municipal	Monsieur Jean-Pierre ROUGET
dimanche 28 juillet	Course modélisme - Le Nid de loup	Club de modélisme

Informations données à titre indicatif, susceptibles de modifications

Publication de la Mairie de Courtenay - Avril 2019 - ISSN 1629 - 0887

Imprimé sur papier PEFC par CHEVILLON IMPRIMEUR (89 SENS)

Directeur de la publication : F. TISSERAND

Conception : Service Communication - Rédaction : Services municipaux - Mairie de Courtenay

Crédit photos : Service Communication de la Mairie de Courtenay - Sandrine Manteau - Michel Rosso - Valérie Rodriguez

MAIRIE DE COURTENAY - 1 Place Honoré Combe - Tél 02.38.97.40.46 - Fax 02.38.97.37.16 - <http://www.courtenay45.fr>

Accueil - Etat civil : 02 38 97 47 56 - Urbanisme : 02 38 97 47 54 - Secrétariat du Maire : 02 38 97 27 88 - Travaux : 02 38 97 47 53 - Inscriptions scolaires : 02 38 97 27 88

Comptabilité : 02 38 97 47 52 - Social : 02 38 97 27 80 - Services techniques : 02 38 97 77 84 - Police municipale : 02 38 97 54 81

Fêtes et cérémonies : 02 38 97 27 87 - Communication : 02 38 97 47 59 - Personnel : 02 38 97 47 51 - Médiathèque municipale : 02 38 97 34 95

École municipale de musique et de danse : 02 38 97 47 13

Crèche et Halte-garderie Intercommunales : 02 38 97 46 73 - Accueil de Loisirs Intercommunal et Garderie Périscolaire : 02 38 97 07 91

Relais Assistants Maternelles Intercommunal : 02 38 97 45 58 - École primaire : 02 38 97 43 05 - Restaurant scolaire : 02 38 97 06 17

